

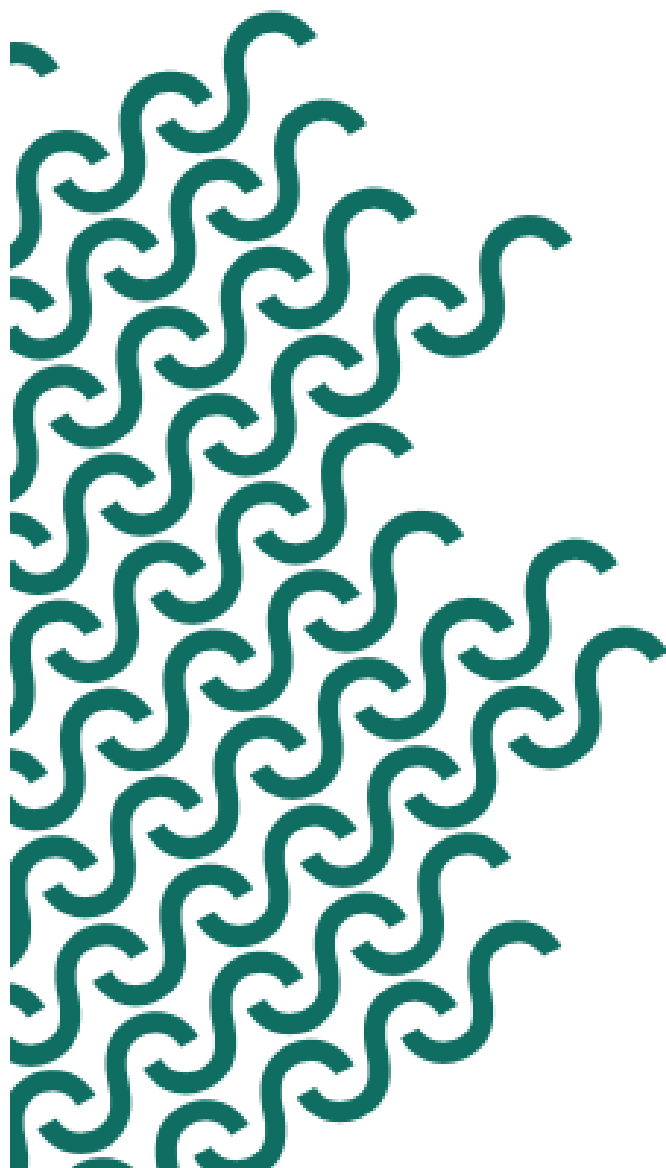
Ville de Verviers

Province de Liège



1 SOMMAIRE

1 - Sommaire	2
2 - Présentation de Verviers	3-9
3 - Implication des services concernés dans le projet	10
4 - Motivation et objectifs de la participation au concours	10
5 - Fleurissement et végétalisation pour 2021	11
6 - Quelques chiffres sur le fleurissement et stratégie	12-13
7 - Participation et implication	14-17
8 - Annexes	18-22



2 PRÉSENTATION DE VERVIERS

Située en région liégeoise, Verviers fait partie des dix plus grandes villes de la région Wallonne. A la fusion du 1^{er} janvier 1977, les anciennes communes de Heusy, Stembert, Polleur, Lambermont, Ensival et Petit-Rechain sont annexées à Verviers pour devenir la ville actuelle.

Le centre-ville, bien que très urbanisé, comporte une multitude de zones vertes. Plus l'on s'éloigne de l'hyper centre, plus l'environnement devient champêtre.

2.1 HISTOIRE

La ville faisait partie de la principauté de Liège, dont elle devint l'une des « Bonnes Villes ». Elle était également le chef-lieu du Marquisat de Franchimont. À l'ère industrielle (du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle), elle fut un centre important de production lainière connu et reconnu mondialement pour ses innovations technologiques. Verviers fut d'ailleurs le point de départ de l'industrialisation de la région. Par exemple, c'est dans la vallée de la Vesdre que s'établit la famille d'industriels d'origine britannique, les Cockerill. Parmi les familles qui contribuèrent au développement industriel de Verviers, on peut citer les Simonis, Biolley, Mali, Pelzer, Hauzeur, Renkin, Paulis, Schwachhoffer, Brunninghausen, Lamboray, Adolphy.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la ville connaît une immigration extra-européenne importante notamment turque et marocaine. En 2011, 117 nationalités sont représentées dans la ville.

Aujourd'hui, elle porte le titre de Capitale wallonne de l'eau accordé par la Région wallonne, qui en a fait son pôle de l'or bleu. Elle accueille notamment les administrations wallonnes chargées de l'eau que sont la SWDE et la SPGE. Verviers est aussi embellie de nombreuses fontaines qui honorent ce titre.

2.2 VERVIERS EN CHIFFRES

Une bourgmestre Muriel Targnion, 87 Echevins, 28 Conseillers, 1 conseil communal des enfants (37 membres), pas moins de 600 équivalents temps pleins au sein de la ville, 5 jumelages (La Motte-Chalancon, Arles, Mönchengladbach, Roubaix, et Bradford), 33 kilomètres carré de superficie et 55 111 habitants au 31 décembre 2019.

2 hôpitaux, 1 centre de médecine nucléaire, un centre de diagnostic, une zone de secours, 16 crèches, 18 écoles et 3 maisons de repos.

2 bibliothèques, 1 gare, 1 centre culturel, 1 cinéma, 3 salles de spectacles, 6 musées, un centre touristique de la laine et de la mode, 2 centres de jeunes, 16 plaines de jeux, 12 coins jeux, 1 piscine, 1 stade (Bielmont), 1 espace foot (Panorama), 1 centre sportif (Moray), 1 Hall (La bulle de Gérarchamps), 11 balades du PCDN, 1 parcours vita, 16 parcs et 10 cimetières.

2.3 Verviers en images



Bâtiment Art Déco – Grand Bazar



Bibliothèque de Verviers



Gare de Verviers Centrale



Le Grand Théâtre



L'ancienne Grande Poste (Forem actuellement)



Centre touristique de la laine et de la mode



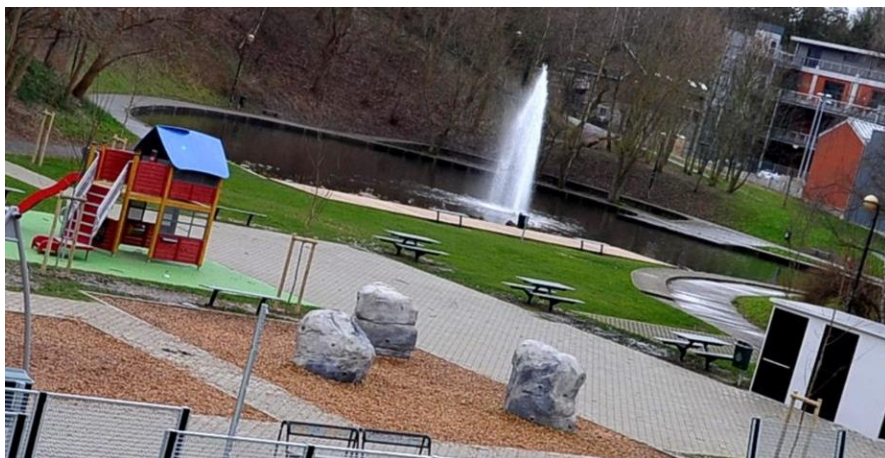
Musée d'Archéologie et de Folklore



La Fontaine Ortman



En bordure de Vesdre



Plaine des Clarisses



Plaine des Tourelles



Parc Fabiola



Parc du château des Moines



Parc Godin



Cimetière de Verviers

3 IMPLICATION DES SERVICES CONCERNÉS DANS LE PROJET

Le fleurissement de la Ville de Verviers est réalisé depuis de nombreuses années par l'équipe des Espaces Verts. Mais, il faut souligner également l'implication des autres services pour mettre en œuvre ce projet floral annuel.

Chaque année, nous essayons d'améliorer le fleurissement en fonction des retours de la population ainsi que des moyens humains et financiers.

La composition de l'équipe des espaces verts :

- Une agent technique responsable des espaces verts & nettoyage ;
- Un contremaître ;
- Un brigadier faisant fonction ;
- 14 agents qui composent le service et qui sont répartis pour le fleurissement :
 - o 4 agents en charge des plantations ;
 - o 3 agents pour la mise en œuvre des aménagements, la transformation ou la logistique ;
 - o 5 agents qui réalisent les différents entretiens des espaces verts ;
 - o 2 articles 60 en formation ;



Le service de la voirie (ponctuellement) :

- 2 agents pour la logistique et l'aide à la manutention (vasques fleuries) ;
- 2 agents pour le terrassement lors de grandes transformations.

Les services extérieurs :

- Le service Environnement pour la gestion de certains dossiers ou subsides ainsi que pour les permis de végétaliser ;
- Les régies de quartier dont celle d'Ensival qui est proactive dans son quartier pour le fleurissement ;
- La Cellule Communication fort active pour partager nos réalisations sur nos réseaux sociaux ainsi que pour répondre aux citoyens.

4 MOTIVATIONS ET OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION AU CONCOURS

- Donner une vision accueillante de Verviers ;
- Mettre en valeur nos espaces, nos bâtiments et notre ville ;
- Valoriser le travail d'une équipe motivée qui, chaque année, réalise le fleurissement avec une reconnaissance officielle depuis la 1^{ière} fleur du label ;
- Montrer qu'il est possible de réduire le fleurissement en améliorant la visibilité en choisissant les bons endroits (réduction de personnel et budget) ;
- Mettre en évidence les aménagements et les améliorer chaque année ;
- Donner l'envie aux citoyens de fleurir les façades ;

5 FLEURISSEMENT ET VÉGÉTALISATION POUR VERVIERS

Jardinières et bacs :

- Rue des Carmes : jardinières Maison Moulan ;
- Rue Ortmans : vasques de la fontaine ;
- Rue des Raines : jardinières musée,
- Rond-Point des droits de l'Homme : bacs ;
- Rond-Point Kermadec : vasques ;
- Rue du Palais : bacs devant le palais ;
- Place Hubert Delrez : 3 bacs monument ;
- Rue de la papeterie : 4 bacs ;
- Grand'Place : jardinières HDV Ensival, 10 bacs sur la zone ;
- Rue Coronmeuse : 12 bacs ;
- Rue de Rome : 2 bacs ;
- Rue du Brou/Harmonie : 32 vasques ;
- Rue Peltzer de Clermont : 36 suspensions ;
- Rue de la Station : 29 suspensions ;
- Place du marché : 23 jardinières Hôtel de Ville, Bibliothèque, 55 ;
- Place St Remacle : bacs en pierre ;
- Pont aux lions : 28 vasques et jardinières ;

Parterres :

- Rue des Raines : Fontaine Virgule 1 parterre ;
- Rue Ortmans : 1 parterre ;
- Place Vieuxtemps : 4 parterres ;
- Rond-Point Mobers : 3 parterres ;
- Chaussée de Theux : 1 parterre Square Alfred ;
- Place Xhovémont : 3 parterres Perron ;
- Grand'Place : 2 parterres monument,
- Rue du Palais : 2 parterres sur le côté ;
- Rond-Point Kermadec : 5 parterres ;

- Rue Xhavée : 1 parterre Square Albert ;
- Rond-Point des droits de l'Homme : 3 parterres ;
- Place de la Victoire : 1 parterre monument ;
- Rue des Fripiers : 2 parterres ;
- Rond-Point des villes lainières : 2 parterres ;

Fleurissements modifiés et/ou ajoutés pour l'amélioration et/ou le concours :

1) Place Henri Vieuxtemps :

Réfection du monument complet. Réaménagement des plantations autour du monument avec des bulbes, des vivaces et annuelles. Nous avons aussi privilégié deux bandes de plantations d'indigènes.

2) Rond-Point de la Grand'Place à Ensival :

Nous avons profité du réaménagement post inondations pour refaire l'ensemble du rond-point ainsi que la réfection du monument. Nous avons privilégié la plantations d'arbustes et de vivaces avec une bande de bulbes printaniers.





3) Plaine d'Ensival

Installation d'un gradin à proximité des jeux de la plaine afin de permettre aux parents d'avoir un regard sur les enfants. Nous avons profité pour réaliser quelques plantations.

Intégration de zone de fauche pour une tonte différenciée comme dans beaucoup d'autres espaces.

4) Square Rue Grande ville

Réfection du square avec des plantations adéquates : vivaces et arbustes.

5) Rond-Point de la Fontaine de la Virgule

Plantation de vivaces pour refaire le rond-point après les inondations.



6) Place Xhovémont à Petit-Rechain :

Transformation d'un parterre d'annuelles en massif vivaces/arbustes/bulbes et mise en valeur du perron.

7) Avenue de Ningloheid, Rue de Hévremont, Rue du Bassin, Rue Saint-Antoine :

Plantation d'une bande de bulbes estivaux à couper par les citoyens. Après un essai sur un espace Rue Lejeune en 2022 nous avons voulu proposer le concept à d'autres espaces sur les anciennes communes.



Reportage de Vedia sur le projet Rue Lejeune :

https://www.vedia.be/www/video/info/societe/un-premier-jardin-libre-a-verviers-cet-ete_108331_89.html

6 QUELQUES CHIFFRES SUR LE FLEURISSEMENT ET STRATÉGIE

C'est environ 15.000 plantes qui vont être mises en place dans la ville.

A savoir plus exactement :

- 2 grandes corbeilles
- 74 suspensions doubles
- 45 demi-lunes
- 49 jardinières
- 67 bacs
- 35 parterres

Budget prévu pour le fleurissement :

- Plantes : 17.000€
- Arbres et arbustes : 3.000€
- Terre et terreau : 4.000€

Suite à notre participation au concours en 2021, nous avons conservé notre fleur. Notre volonté est de nous améliorer un peu plus chaque année, c'est pourquoi nous analysons chaque espace vert l'un après l'autre afin de corriger ou réaménager ce qui doit l'être. Le but est de poursuivre la mise en place de la gestion différenciée et que la charge de travail corresponde au volume de l'équipe des espaces verts.

Afin de suivre les conseils reçus voici les points de notre stratégie :

- Nous avons travaillé avec des producteurs locaux pour les plantations d'arbres et de vivaces mais aussi pour une partie de notre fleurissement estival. Nous souhaitons pouvoir augmenter le pourcentage de cette collaboration en travaillant davantage avec ceux-ci.
- Chaque année nous augmentons le pourcentage de vivaces présentes dans nos parterres ainsi que le nombre de massifs. Ceci afin de conserver une présence végétale tout au long de l'année.
- Nous continuons de travailler avec notre cadastre des espaces verts afin de redynamiser les zones de plantations. Le but est, d'une part d'apporter une plus-value par des plantations d'arbustes variés tels que mellifère et indigène de préférence et d'autre part, d'axer le fleurissement dans les zones d'intérêts.
- Les plantations de bulbes de manière manuelle ou mécanisée ont été bien reçues au niveau des citoyens. Nous ajoutons d'autres zones chaque année afin d'avoir un fleurissement étalé sur plusieurs saisons.

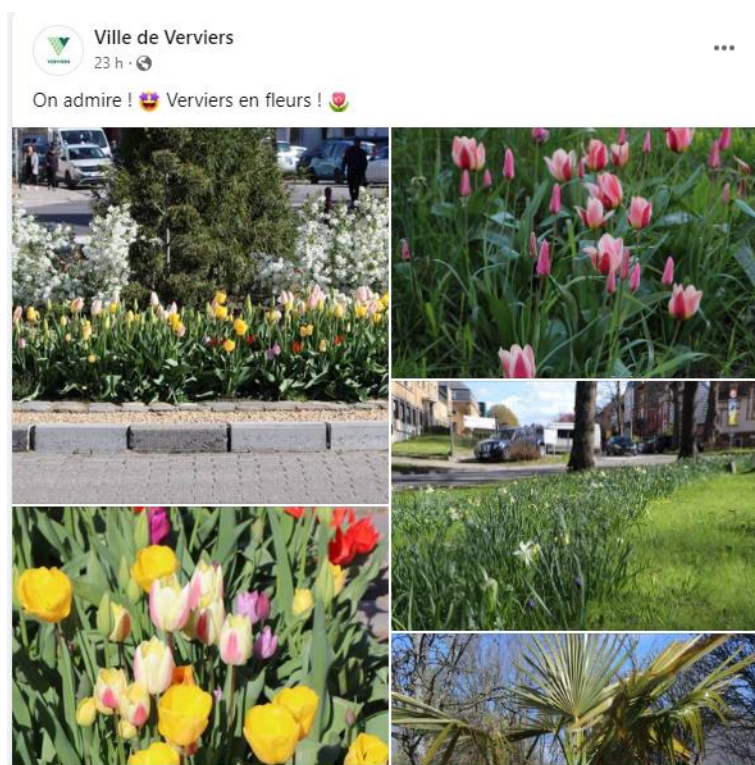
- Les projets d'aménagements en espaces publics présents et futurs seront réalisés avec une verdurisation et des plantations plus raisonnées. Exemples : des zones avec des plantations de vivaces, des vraies fosses pour les arbres,.

Ces points sont les plus importants.

7 PARTICIPATION ET IMPLICATION

Meilleure communication vers le publique avec notre page Facebook

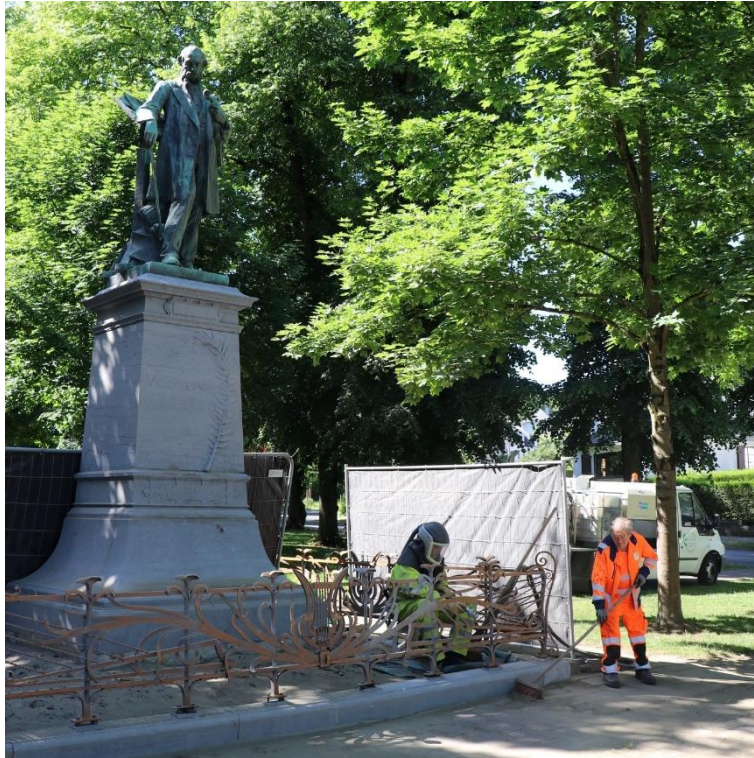
La cellule communication est partie prenante à cette valorisation. Dès que l'on finit un aménagement ou fleurissement on communique par un poste Facebook.



Refection de nombreux monuments et leurs valorisations



Square Jean Haust



Henri VieuxTemps



Rue de Stembert

En Zéro phyto depuis juin 2014

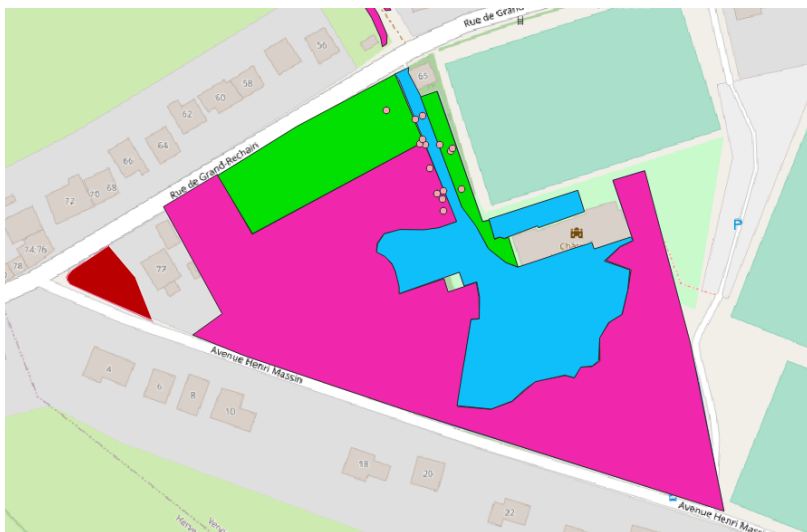
La décision politique a été prise de supprimer totalement les produits phyto en juin 2014. Les techniques mises en place pour compenser l'abandon sont le paillage des pieds d'arbres, la tolérance aux adventices, le débroussaillage, la modification de certains aménagements, les tontes différenciées, le désherbage avec des machines à brosses, ...



Tonte différenciée – Cimetière Ensival 2

Cadastre des espaces verts & Gestion différenciée

Nous réalisons la gestion différenciée de nos espaces verts spécifiquement pour les tontes, le fauchage et le fleurissement en fonction de la fréquentation et de la situation de l'espace. Un relevé détaillé pour établir le cadastre complet est en cours de finalisation ainsi qu'un plan de gestion différenciée.



Carte représentative des catégories – Parc des Tourelles

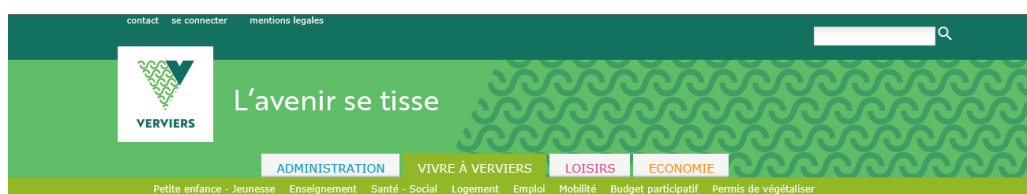
Mise en place du permis de végétaliser

Suite aux différentes interpellations de citoyens pour réaliser des plantations ou des projets sur l'espace public, nous avons voulu encadrer ces demandes. Pour ce faire, un formulaire est disponible en ligne sur notre site et une procédure a été mise en place afin que les services concernés donnent un avis sur chaque demande.



CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC VERVIÉTOIS

- En acceptant cette charte, le signataire s'engage à :
- jardiner dans le respect de l'environnement ;
 - choisir des végétaux adaptés à l'environnement ;
 - entretenir le dispositif de végétalisation et à en garantir les meilleures conditions de propreté.



Permis de végétaliser

Le permis de végétaliser a pour but d'encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des comités de quartier et des associations. Il vise à favoriser la nature et la biodiversité en ville, à participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie, à stimuler la dynamique de transition et à créer du lien social en favorisant les échanges avec les autres, notamment ses voisins.

Il a également pour objectif de formaliser les nombreuses demandes des citoyens verviétois concernant la verdurisation de l'espace public afin d'obtenir un cadastre exhaustif des réalisations.

Le permis de végétaliser est gratuit et permet aux demandeurs d'obtenir un appui, un soutien et des conseils de la part des services communaux.

Les projets peuvent prendre différentes formes : pieds d'arbres, potelets (poteaux anti-stationnement), jardinières mobiles, murs ou clôtures, bacs potagers, ...

L'Administration s'engage à répondre aux demandes dans un délai d'un mois (sauf circonstances exceptionnelles).

Une signalétique adaptée sera apposée sur les dispositifs de végétalisation. Ces panneaux seront remis par les services de la Ville et permettront de mettre en valeur les différents projets des Verviétois.

Les actes de candidatures doivent être adressés

- par courriel à l'adresse info@verviers.be en téléchargeant le formulaire disponible en bas de page
- via le [formulaire en ligne](#)
- par voie postale (place du Marché 55, 4800 VERVIERS- Adressé au Collège communal) en téléchargeant le formulaire disponible en bas de page

Ville de Verviers
place du Marché, 55
4800 VERVIERS
Tél.: 087 325 325
Fax: 087 325 345
info@verviers.be



Agenda



Guichet
électronique



Commande
de documents
au

8 ANNEXES

- Règlement du concours signé par le collège
- Plan de la ville avec les nouveaux projets numérotés